

Le Joyau

Édition Janvier 2024



Carnaval d'hiver

SHAZAMFEST

Samedi 10 février 24 à 11h

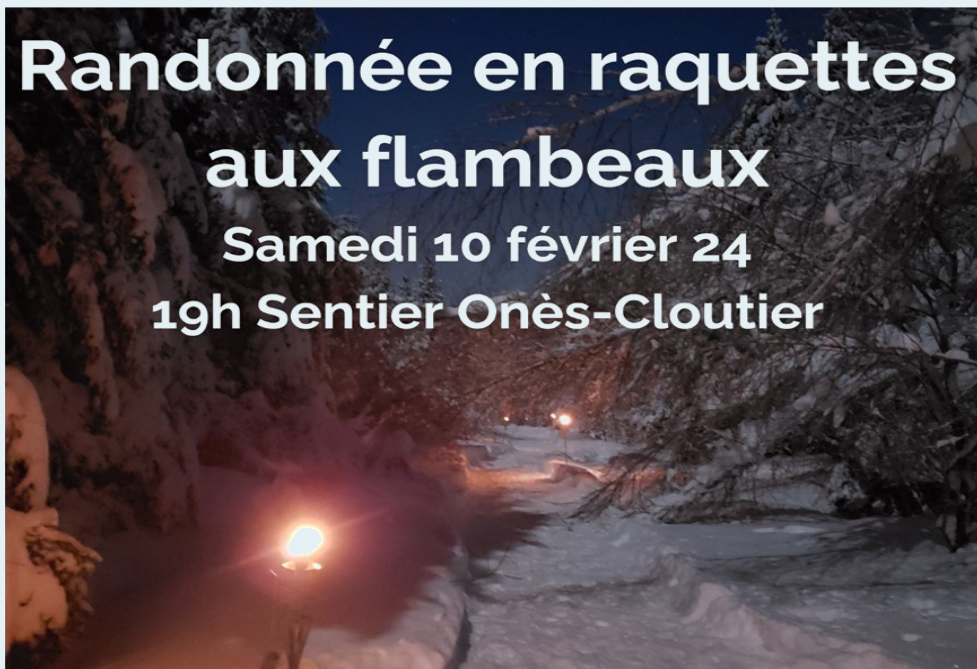
Hockey, patinage, glissade, apportez vos patins, skis et luges.

Plaisirs d'hiver 2024 à Barnston-Ouest

Profitez de l'hiver toute la journée

**Randonnée en raquettes
aux flambeaux**

**Samedi 10 février 24
19h Sentier Onès-Cloutier**



CONSEIL MUNICIPAL

JOHN PISZAR, <i>MAIRE</i>	819-452-1073
LUCIE MICHAUD, <i>conseillère 1</i>	514-718-4730
ZIV PRZYTYK, <i>conseiller 2</i>	819-580-4118
VIRGINIE ASHBY, <i>conseillère 3</i>	819-838-1274
NORMAND VIGNEAU, <i>conseiller 4</i>	819-876-2210
JULIE GRENIER, <i>conseillère 5</i>	819-821-0726
CYNTHIA FERLAND, <i>conseillère 6</i>	819-212-6747

Les séances du conseil ont lieu le 1er lundi du mois à compter de 19h00 au Centre Communautaire, 2081 ch. Way's Mills.

Administration municipale

SONIA TREMBLAY, directrice générale greffière-trésorière
SYLVIE DOLBEC, secrétaire-trésorière adjointe
CLAUDE LACHAPELLE, inspecteur municipal
AMINE DAHMANE, inspecteur en bâtiment et environnement

Bureau municipal

2080, chemin Way's Mills
Ayer's Cliff (Way's Mills), Québec J0B 1C0
TÉL: (819) 838-4334 Téléc: (819) 838-1717
Courriel: info@barnston-ouest.ca



Heures de bureau

lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30
vendredi fermé

Vous avez des suggestions, des articles à publier ou des photos à partager, contactez-nous au 819-838-4334 ou par courriel: info@barnston-ouest.ca

Date de tombée le dernier lundi de chaque mois

Rédaction et mise en page: Sylvie Dolbec
Traduction: Rose Mary Schumacher

LES PERMIS DE FEU SONT GRATUITS



Pour obtenir un permis de feu à ciel ouvert vous devez contacter la Régie incendie Memphrémagog Est, sur les heures de bureau au 873-389-5886 ou en complétant le formulaire en ligne (www.regieincendieest.ca/feux-agrave-ciel-ouverts.html)

IL EST OBLIGATOIRE !!

NUMÉROS IMPORTANTS

INCENDIES	911
EN CAS D'URGENCE	911
AMBULANCE DE COATICOOK	911
CLSC	819-849-4876
CHUS	819-346-1110
PAROISSE	819-849-3645
SÛRETÉ DU QUÉBEC *info	819-849-4813
SÛRETÉ DU QUÉBEC *urgence	310-4141
BUREAU MUNICIPAL	819-838-4334
INSPECTEUR MUNICIPAL	819-578-6171
CENTRE COMMUNAUTAIRE ...	819-838-5650
SITE D'ENFOUISSEMENT	819-849-9479
INFO EXCAVATION	1-800-663-9228
INFO CRIME	1-800-711-1800
INFO SANTÉ	811



PANNES ET URGENCES
1-800-790-2424

INFORMATION IMPORTANTE

**EN CAS D'URGENCE:
AMBULANCE, POMPIER,
POLICE COMPOSEZ LE 9-1-1**

**IL EST ESSENTIEL DE
PRÉCISER QUE VOUS ÊTES
SITUÉS SUR LE TERRITOIRE
DE LA MUNICIPALITÉ DE
BARNSTON-OUEST**

Le permis d'installation septique est obligatoire et l'obligation de fournir une attestation de conformité est requise.

Veillez contacter l'Inspecteur en bâtiment et environnement le jeudi de 8h30 à 12h00 ou par courriel urbanisme@barnston-ouest.ca

Séance ordinaire du 18 décembre 2023

Présences : Johnny Pizar, maire et les conseillers (ères) Lucie Michaud, Virginie Ashby, Normand Vigneau, Julie Grenier et Cynthia Ferland

Absent: Ziv Przytyk

Personne ressource : Sonia Tremblay, directrice générale greffière-trésorière

Résolutions

- Le conseil municipal a adopté le Budget 2024 ;
- Le conseil municipal a adopté, en vertu de l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le plan triennal d'immobilisation 2024-2025-2026.

Année	Types de travaux	Coûts	Source de financement
2024	Rechargement de gravier	100 000 \$	PPA-CE/Fonds général / Carrière & Sablière
	Aménagement Parcs	137 547 \$	TECQ
	Total	237 547 \$	

Année	Types de travaux	Coûts	Source de financement
2025	Rechargement de gravier	100 000 \$	PPA-CE/Fonds général / Carrière & Sablière
	Réparation Centre Communautaire et Caserne	100 000 \$	PSMMPI
	Total	200 000 \$	

Année	Types de travaux	Coûts	Source de financement
2026	Rechargement de gravier	60 000 \$	PPA-CE
	Réparation Centre Communautaire et Caserne	60 000 \$	PSMMPI
	Total	120 000 \$	

Voir la séance ordinaire du 8 janvier 2024, page 5

Avertissement

Les résumés des séances du Conseil et des règlements sont publiés à titre d'information et font l'objet d'une réécriture permettant une meilleure compréhension des textes à caractère d'avantage administratif. Ils n'ont aucune valeur légale et ne lient ni la Municipalité, ni la rédaction. Vous pouvez bien entendu consulter les procès-verbaux et les règlements originaux au bureau municipal.

**Calendrier des séances ordinaires
du conseil municipal - année 2024**

Lundi, le 5 février 2024 à 19h00

Lundi, le 4 mars 2024 à 19h00

Lundi, le 8 avril à 19h00

Lundi, le 6 mai 2024 à 19h00

Lundi, le 3 juin 2024 à 19h00

Lundi, le 8 juillet à 19h00

Lundi, le 5 août 2024 à 19h00

Lundi, le 9 septembre 2024 à 19h00

Lundi, le 7 octobre 2024 à 19h00

Lundi, le 4 novembre 2024 à 19h00

Lundi, le 2 décembre 2024 à 19h00

Les séances ordinaires ont lieu au Centre
Communautaire situé au 2081,
ch. Way's Mills à Barnston-Ouest.

Politique familiale

Subvention à la naissance

100 \$ 1er enfant

200 \$ 2e enfant

300 \$ 3e enfant et subséquents

Couches de coton

Un seul remboursement représentant 50% des coûts d'achat
des couches de coton, jusqu'à concurrence de 200 \$.



Février/February

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
				1	2	3
4	5	6	R	8	C	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	R	22	23	24
25	26	27	D	29		

IMPORTANT: Déposez vos bacs la veille ou avant 6h
le jour de la collecte.

**UN PERMIS EST REQUIS
POUR CONSTRUIRE, RÉNOVER, DÉPLACER
OU DÉMOLIR UN BÂTIMENT**

LA DEMANDE DE PERMIS DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE :

- Nom et adresse du propriétaire / demandeur
- Adresse de l'immeuble
- Plan du bâtiment, dimensions et hauteur
- Détails de la finition intérieure et extérieure,
type de toiture et fondation
- Exécutant des travaux
- Le coût des travaux
- Plan d'implantation à partir du certificat de localisation

ÉTUDE DE LA DEMANDE

**Afin d'éviter des retards dans l'élaboration de vos travaux,
prévoyez déposer votre demande de permis 30 jours
AVANT le début.**

**Pour les demandes de permis dans le secteur de Way's
Mills, veuillez prévoir 45 jours avant le début**

TOUTE PERSONNE AYANT DÉBUTÉ DES TRAVAUX SANS
AVOIR OBTENU AU PRÉALABLE UN PERMIS AUPRÈS DE
LA MUNICIPALITÉ, COMMET UNE INFRACTION ET EST
PASSIBLE D'UNE AMENDE.

**IMPORTANT: Avant d'entreprendre des travaux contactez:
Amine Dahmane, inspecteur en bâtiment et environnement
le jeudi matin, de 8h30 à 12h00 (819) 838-4334**

LOCATION

Besoin d'une salle ?

Le Centre Communautaire est à la disposition de tous les
résidents de Barnston-Ouest. Le prix de location aux rési-
dents est de 100 \$ (plus un dépôt de 50 \$ qui vous sera
remis après inspection) pour une activité familiale et
non-commerciale.

Séance ordinaire du 8 janvier 2024

Présences : Johnny Pizar, maire et les conseillers (ères) Lucie Michaud, Ziv Przytyk, Virginie Ashby, Normand Vigneau, Julie Grenier et Cynthia Ferland

Personne ressource : Sonia Tremblay, directrice générale greffière-trésorière

Don

- de 300 \$ à l’organisme Sentier Nature Tomifobia pour l’entretien du sentier.

Résolutions

- Révision des demandes locales devant être priorisée par la Sûreté du Québec en 2024.
- Le conseil municipal renouvelle son entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne.

Règlement

- Avis de motion du Règlement numéro 311-2023 fixant la taxation et la tarification pour l’exercice financier 2024.

Avertissement

Les résumés des séances du Conseil et des règlements sont publiés à titre d’information et font l’objet d’une réécriture permettant une meilleure compréhension des textes à caractère d’avantage administratif. Ils n’ont aucune valeur légale et ne lient ni la Municipalité, ni la rédaction. Vous pouvez bien entendu consulter les procès-verbaux et les règlements originaux au bureau municipal.

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES
DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE
COATICOOK**

HEURES D’OUVERTURE:

Lundi au vendredi: 8h00 à 16h30

Les samedis: Ouvert seulement les samedis du
mois de juin et de septembre.

Question de mieux récupérer

Des boîtes spécialement conçues pour la récupération de piles sèches, cartouches d’encre (laser et jet d’encre), téléphones cellulaires, piles rechargeables ainsi que les lampes fluo compactes sont disponibles au bureau municipal pendant les heures d’ouverture, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30.

ACTIVITÉ DE COURTEPOINTE

Les courtepoinniers de Way’s Mills se réunissent une fois par semaine les mercredis de 10h à 16h00 au Centre Communautaire de Way’s Mills. Les courtepoinniers dans la municipalité sont invités à se joindre à nous pour travailler et socialiser dans un milieu agréable. Si vous êtes débutants et si vous avez besoin d’aide, il nous fera plaisir de vous aider. Apportez votre dîner et votre projet.

Pour plus d’informations, contactez Rose Mary Schumacher au 819 876 5926 ou rose.schumacher60@gmail.com

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

JPL
entrepreneur  électricien

1040, rue Westmount
Ayer's Cliff (Québec) J0B 1C0

T 819-838-4141
F 819-838-4149

Propriétaires:
Joseph Tremblay
Pierre-Luc Boily

Services:
Agricole, Résidentiel
Commercial, Industriel

 Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

POUR VOS BESOINS
EN ASSURANCE

ON EST
LÀ.

PROMUTUEL
ASSURANCE 

1 877 799-8844
promutuelassurance.ca

**CENTRE AGRICOLE
COATICOOK Inc**

 **CASE I**
AGRICULTURE
**Centre
Agricole**
Coaticook
COATICOOK • 819-849-2663
www.centreagricole.ca

525, rue Main ouest
Coaticook (Qc) J1A 1R2

819 849-2663 (tél.)
819 849-3058 (fax)

**ENTREPRISES
GGS**

Guy Provencher
1880, ch. Provencher
Coaticook, Qc J1A 2S5
Tél. : 819-849-7002
Cell. : 819-571-4265

- Transport en vrac et déneigement
- Vente de : - sable
- gravier
- pierre, etc...



APPRENEZ LES SIGNES DE L'AVC

- V**ISAGE Est-il affaissé?
- I**NCAPACITÉ Pouvez-vous lever les deux bras normalement?
- T**ROUBLE DE LA PAROLE Trouble de prononciation?
- E**XTRÊME URGENCE Composez le 9-1-1.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Au Service de vos familles depuis 1952

Location de véhicules scolaire pour tout genre d'événements

Voyager en toute confiance

Contactez-nous 819-838-5468



*Autobus
G. Ashby Inc.*

2676, chemin Caron, Ayer's Cliff (Québec) J0B 1C0

*Le Supermarché
en région*

IGA Coaticook

265, rue Child, Coaticook (Québec) J1A 2B5
Tél. : (819) 849-6226 Téléc. : (819) 849-2579

*Notre priorité est de toujours
mieux vous servir.*

Serge et Johanne Arsenault, prop.



Hon. Marie-Claude
Bibeau DÉPUTÉE
COMPTON
STANSTEAD
M.P.

**MINISTRE DU REVENU NATIONAL
MINISTER OF NATIONAL REVENUE**

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION | RIDING OFFICE
175 Queen, #204, Sherbrooke, QC J1M 1K1
819 347-2598

INFO@MCBIBEAU.CA | MCBIBEAU.CA
f t i MCLAUDEBIBEAU



EXCAVATION GÉNÉRALE ET MINI-EXCAVATION
GENERAL EXCAVATION AND MINI-EXCAVATION
INSTALLATION SEPTIQUE SEPTIC INSTALLATION
DÉMOLITION DEMOLITION

**EXCAVATION
Daniel Roy**

8113-6275 Québec Inc.

RBQ : 8280-6670-11

819-838-1138
www.excavationdanielroy.com
CELL. : 819-571-4643 • FAX : 819-838-1197
571, CH. COREY, AYER'S CLIFF (QUÉBEC) JOB 1C0

BIONEST
SYSTEME
ecutto
SYSTEME
ENVIRONSEPTIC



Marco Carrier
Technologue Professionnel

**28 ans d'expérience
en environnement**

- Test de sol
- Environnement et génie civil
- Projet domiciliaire ou commercial

Plus de 32 ans

125, rue Olivia-Turgeon, Sherbrooke(Québec) J1C 0R3
Tel. : 819 845-3137 / Site web: smmc.ca

Lors de la rencontre du 18 décembre 2023, les membres du Conseil ont adopté le budget municipal pour l'année 2024. C'est sur la base de ce budget, qu'ils ont pu adopter le taux de la taxe foncière et le taux des services qui seront applicables en 2024.

	2023	2024
Revenus		
Taxes	764 010 \$	828 390 \$
Autres revenus de source locale	28 100 \$	28 500 \$
Transferts conditionnels	911 101 \$	671 367 \$
Total des revenus	1 703 211 \$	1 528 257 \$
Affectation surplus non-affecté		
Emprunt—remboursement capital	12 000 \$	12 300 \$
Fonds de roulement—remboursement	7 000 \$	7 000 \$
Équilibrage	98 548 \$	104 468 \$
Fonds affecté fosse septique	29 214 \$	-
Total affectation	146 762 \$	123 768 \$
Dépenses		
Administration générale	315 416 \$	343 735 \$
Sécurité publique	181 408 \$	194 443 \$
Transport	1 002 664 \$	785 877 \$
Hygiène du milieu	126 133 \$	85 028 \$
Urbanisme	100 251 \$	54 196 \$
Loisirs et culture	124 101 \$	188 746 \$
Total des dépenses	1 849 973 \$	1 652 025 \$

Taxes de services	Taux / Unité 2024
Matières résiduelles - Résidences (coll. sélective, ordures, mat. compostables, enfouissement)	205.51 \$
Matières résiduelles - Agricoles (plastique agricole, ordures, enfouissement)	468.13 \$
Vidange de fosse septique - Résidence permanente	129.20 \$
Vidange de fosse septique - Résidence saisonnière	64.60 \$

Quelques rappels sur la sécurité incendie !

par Émile Rivard, Technicien en prévention incendie



Cendres chaudes :

Elles doivent **toujours être placées à l'extérieur, loin des bâtiments, dans un contenant conçu à cet effet**. Elles peuvent rester chaudes et se rallumer jusqu'à deux semaines. Elles sont donc propices à causer un incendie si elles ne sont pas placées dans un contenant adéquat et au bon endroit. De plus, elles sont une source de monoxyde de carbone. Ce gaz est un produit de la combustion et est inodore et incolore. Il peut être très nocif sur la santé.

Monoxyde de carbone :

Il est obligatoire d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone pour tout bâtiment chauffé au bois, à l'huile, au gaz naturel, au granule, au gaz propane ou lorsqu'un garage est attaché au bâtiment. Le détecteur doit être placé près des chambres.

Assurez-vous de garder le manuel d'instruction. Un détecteur qui émet un signal sonore à intermittence signifie probablement que sa durée de vie est échuë ou que les batteries doivent être changées. Un signal sonore fréquent veut dire qu'il y a une problématique et qu'il faut appeler les pompiers.

Avertisseur de fumée :

Il doit y en avoir **au minimum un par étage, sous-sol inclus**, afin d'assurer une détection rapide en cas d'incendie. Un avertisseur doit être placé près des chambres à coucher.

Ramonage des cheminées :

Il est important de faire ramoner sa cheminée au moins une fois par année.

Le ramonage fera en sorte de diminuer les risques d'incendie ainsi que les risques d'intoxication au monoxyde de carbone.

Rappel concernant les services incendie et le 9-1-1 :

Les pompiers sont là pour vous et sont aux services de la population pour assurer votre sécurité 24 heures sur 24, 365 jours par année, gratuitement. N'hésitez pas à faire le 9-1-1 en cas d'urgence. La centrale 9-1-1 a des protocoles bien spécifiques pour envoyer le nombre de pompiers et de véhicules suffisant selon les informations fournies lors de la prise d'appel. Toutefois, ces informations doivent être **précises** afin de s'assurer que le service incendie le plus près soit alerté et qu'il se dirige au bon endroit. **Les informations suivantes doivent être mentionnées clairement au répartiteur 9-1-1 :**

- Le type d'urgence ;
- La ville ou municipalité ;
- L'adresse (numéro civique et nom de la rue) ;
- Un numéro de téléphone pour vous rejoindre.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec votre service de protection incendie municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.

Conformément à l'article 22 du règlement municipal # 288,

Constitue une nuisance et est prohibé le fait de jeter ou déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eau et cour d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé.

Renouvellement et demande de licence pour chien

La période de renouvellement des licences pour chiens, qui figure à notre registre est valide du 01 janvier au 31 décembre et le renouvellement se fait automatiquement si votre chien y est inscrit. La facturation se fait directement sur votre compte de taxes.

Vous n'avez plus votre chien ?

Vous avez perdu sa médaille ?

Vous n'avez pas enregistré votre chien ?

Communiquez sans tarder avec le bureau municipal au 819-838-4334



Un nouvel animal ?

Un nouveau compagnon fait désormais partie de la famille ou vous venez de déménager ici ?

Selon la réglementation municipale, vous devez enregistrer votre animal. Pour ce faire présentez-vous au bureau municipal au 2080, ch. Way's Mills et remplissez le formulaire de demande de licence, une licence numérotée vous sera attribuée et des frais de 10.00 \$ vous seront facturés.

Une Licence d'identification :

Une question de sécurité et de tranquillité d'esprit.

Pourquoi votre animal devrait-il porter un médaillon ?

D'abord, pour assurer sa sécurité, puis en second lieu, vous

procurer une tranquillité d'esprit. Si votre animal s'égare ou fugue, le médaillon constitue en effet la méthode la plus efficace de lui assurer un retour rapide à la maison. Grâce au numéro inscrit sur ce médaillon, le personnel de la municipalité retracera instantanément vos coordonnées et communiquera avec vous dans les plus brefs délais.

Néanmoins, aussi minime soit-il, le risque qu'il perde son médaillon demeure. Advenant la perte ou la destruction du médaillon, le propriétaire à qui il a été délivré peut en obtenir un autre gratuitement.



CIRCULER DANS UN « IGLOO MOBILE »,

C'EST DANGEREUX ET INTERDIT!

Quand la visibilité d'un véhicule est réduite par une accumulation de neige, de glace ou de buée, un agent de la paix peut remettre à son conducteur une amende de 100 \$ à 200 \$, plus les frais, et exiger que le véhicule (dont le pare-brise, les phares, les feux et les réflecteurs) soit nettoyé avant qu'il reprenne sa route.

RÈGLE IMPORTANTE

En tout temps, l'entrée de votre résidence (PERMANENTE OU SAISONNIÈRE) doit être dégagée sur une largeur et hauteur de 12 pieds minimum, et ceci afin de répondre aux exigences du service des incendies et de la sécurité publique. Aucune barrière ou clôture ne doit obstruer le passage et l'accès si les services d'urgence doivent se rendre sur les lieux.



Le Centre d'action bénévole est le répondant du **programme PAIR dans la MRC de Coaticook**. Le programme PAIR, ce sont des appels automatisés quotidiens qui assurent l'entourage du bénéficiaire que leur proche va bien et est en sécurité.

Ainsi, les bénéficiaires reçoivent un ou plusieurs appels tous les jours à la même heure. Le fait de répondre indique que l'usagère ou l'utilisateur est en état de composer le 911 s'il a besoin d'aide. Si la personne ne répond pas, le système automatisé retéléphone peu de temps après le premier appel. S'il n'y a aucune réponse à la deuxième tentative, une procédure d'alerte s'enclenche pour que quelqu'un (un voisin, un membre de la famille, un policier, etc.) effectue un suivi de la situation en se rendant chez le bénéficiaire.

Service gratuit.

Pour information : 819-849-7011 poste 224 ou par courriel : maintien@cabmrccoaticook.org



La Boutique Mod-Écolo est la friperie du CAB et se situe dans les locaux de ce dernier au 23, rue Cutting à Coaticook.

HEURES D'OUVERTURE

Lundi et mercredi : 9h30 à 16h30

Mardi : 9h30 à 12h

Jeudi et vendredi : 12h à 16h30

Samedi : 9h30 à 15h00

Dimanche : fermé



Cet hiver, avant de prendre la route

Surveillez la météo !

C'est une bonne idée que de visiter le site www.meteo.gc.ca/forecast/canada/index_f.html?id=QC pour connaître les prévisions météorologiques locales **avant de quitter la maison**. Environnement Canada produit des avertissements lorsqu'il prévoit de grosses tempêtes, des chutes de neige abondantes, de la pluie ou de la bruine verglaçante, des vagues de froid intense ou de forts vents.

Pour vérifier les conditions routières locales, consultez ce site www.quebec511.info/fr/Diffusion/EtatReseau/Default.aspx



LES SERVICES DU CAB

819-849-7011

www.cabmrccoaticook.org



DÉPANNAGES ALIMENTAIRES & PANIERS DE NOËL

Dons de nourriture et produits de première nécessité (papier toilette, savon, etc.) aux personnes ayant des difficultés financières ponctuelles ou régulières.

Poste 239



DÉPANNAGES MEUBLE ET VESTIMENTAIRE

Dans certains cas, le CAB peut aider à se procurer des meubles ou électroménagers d'occasion. Il est aussi possible d'avoir droit à des vêtements gratuits provenant de notre friperie.

Poste 239



PLANIFICATION BUDGÉTAIRE

Le CAB peut aider une personne à établir un budget en fonction de ses revenus dans le but de rétablir l'équilibre dans ses finances.

Poste 239



RAPPORTS D'IMPÔTS POUR PERSONNE À FAIBLES REVENUS

Pour 5 \$ par personne, le CAB fait les déclarations de revenus (rapports d'impôt) d'une personne ou d'une famille. Des critères d'admissibilité s'appliquent.

Poste 224



ACCOMPAGNEMENT-TRANSPORT À UN RENDEZ-VOUS MÉDICAL

Service de transport et d'accompagnement à des rendez-vous médicaux pour les personnes incapables de se déplacer seules à cause de problèmes physiques ou cognitifs. Des frais peuvent s'appliquer.

Poste 204

INTERNET HAUTE VITESSE À BARNSTON-OUEST!

Bonne nouvelle! Vous pouvez dès maintenant communiquer avec Cogeco pour vos abonnements à :

Internet haute vitesse, téléphonie et télévision

Contactez-les 1 866-921-5792

